REUNION DE BUREAU JEUDI 27 FEVRIER 2025

Présents : Julie Périé, Nathalie Jacolot, Patrick Creignou, Florian Gourmelon, Philippe Moureau, Bertrand Le Bigot et Dominique Le Goff

Cette réunion a été souhaitée suite aux interrogations après les différents échanges sur les réseaux sociaux et les remises en cause suite aux décisions du bureau.

Patrick a pu prendre du recul et à ce jour souhaite arrêter les fléchettes mais terminera la saison du championnat avec TDC1. Il a décidé de rester Président jusqu'à la fin de la saison, malgré les critiques virulentes à son encontre.

-1- Souhait de certains joueurs de racheter des polos Finistère de l'intercomité.

Décision : possibilité au coût réel acheté par le comité soit 40 €

-2- Restitution aux clubs d'une partie de l'avance faite pour l'intercomité

Suite à l'aide de la FD, restitution de 40 € par personne. VALIDE
Proposition de verser également une aide de 40 € pour Eric qui a aidé au bon déroulement
pour l'équipe Finistère (team manager, logistique repas etc...) VALIDE
Interco de l'année dernière : Bertrand n'a pas été remboursé malgré la décision prise,
proposition de le faire cette année VALIDE

-3- Eclaircissements sur le report journée 7 Rats Darts/Darts Electra :

Report demandé faute de joueurs par les Rats Dart (2 joueurs malades)

Date de remplacement prévue le 22 février avant la journée 8 comme prévue par le règlement

Reportée à nouveau au 8 mars soit après la journée 8

Situation conflictuelle, mais à ce jour, le bureau ne souhaite pas mettre forfait comme prévu au règlement nous dérogeons donc **VALIDE**

-4- Questions diverses

Open de Pleyber Christ, le TDC doit 108 € au comité.	Bertrand fait un rappel en leur joignant le RIB
Nouveaux licenciés : le tableau a été mis à jour entre Nathalie et Pat Fomel,	Bertrand revoit avec Shangai qui n'a pas réglé les dernières licences.
Remplacement de Julie à la table de marque pour le 15 mars à St Pol	Point à revoir en visio avant l'OD
Question de Didier pour les masters Equipe	Réponse faite par Julie sur le messenger des Présidents
Réclamation Kermoal/Viot suite OD Pleyber Christ	Accord dérogatoire malgré le point règlement conforme à la FD. Réattribution des points pour la doublette